

Design 4 Recycling

Guidelines généraux

Introduction

- But : atteindre notre objectif de proposer une **solution recyclable pour 100% des emballages ménagers** mis sur le marché Belge.
- Prise en compte des installations actuelles de collecte et de tri en Belgique et des possibilités actuelles de filières de recyclage durable. Ce document sera adapté dans le future lorsque des nouvelles opportunités de collecte, tri ou recyclage se présenteront.
- Fost Plus propose à ses membres des **workshops et benchmarks sur la recyclabilité des emballages** et les alternatives possibles sur le marché pour rendre un emballage ou groupe d'emballages recyclables.
- Avec l'éco modulation des tarifs Point Vert, des emballages moins recyclables payent généralement un tarif Point Vert plus élevé que des emballages recyclables.

Utiliser des emballages monomatière et monocouche

Eviter les emballages composés de plusieurs couches de matières différentes indissociables



Rendre l'emballage recyclable



Privilégier les emballages **mono-matière** (ex : emballage 100% plastique ou 100% carton)



Améliorer la qualité de la matière recyclée



Privilégier les emballages **mono-couche** (par exemple 100% PE ou 100% PET)

Eviter les emballages noirs, foncés ou opaques

- Choisir des emballages non colorés (couleur naturelle de l'emballage)
- Eviter les emballages noirs ou foncés pour les emballages en verre et en plastique
- Si cela n'est pas possible, préférer des couleurs couvrant un minimum de surface de l'emballage
- Pour les bouteilles et flacons en PET opaque à usage alimentaire, des marchés de recyclage sont en cours de recherche



Permettre la séparation des couches d'un emballage

1. Languette d'arrachage avec perforations



2. Séparation film laminé plastique du carton (ex.1)



2. Séparation film laminé plastique du carton (ex.2)



3. Communication on-pack



4. Peu de colle utilisée
→ séparation du papier et de la couche aluminium aisée



Cas spécifique des cartons et cartons à boissons

- Pour les cartons, utiliser un emballage composé à au moins 85% de fibres cellulosiques. Eviter les revêtements double face (double coating). Pour une bonne récupération des fibres, l'eau doit avoir accès aux fibres.
- Pour les cartons à boisson, privilégier des briques de forme les plus simples possibles avec un minimum de composants additionnels (bouchons et corps en plastique les moins imposants possibles par exemple).

Cas spécifique des ‘bioplastiques’

- Privilégier les emballages biosourcés de type bio-PE (sachets, flacons rigides, barquettes...), bio-PET (bouteilles...) ou papier – carton. Ces emballages sont recyclables dans les flux correspondant au matériau
- Eviter l’emploi de matériaux compostables dans les emballages. Actuellement pas de solution de tri permettant leur recyclage. Également pas admis dans les fractions organiques collectées auprès des ménages.

Étiquettes & manchons

- Utiliser des manchons ou étiquettes couvrant au maximum 70% de la surface de l’emballage (contenants > 50cl) ou 50% (contenants < 50cl).
- Si manchon intégral nécessaire, ajouter perforations se découpant facilement, et ajouter des messages de communication visibles et évidents pour encourager la séparation du manchon de la bouteille ou du flacon.
- Utiliser des étiquettes qui se détachent facilement de l’emballage, et qui ne se fragmentent pas en petits morceaux lors du processus de lavage.



Barrières, colles & adhésifs, encres & pigments

- Utiliser la juste quantité de barrière nécessaire pour la protection du produit.
- Eviter l'emploi de substances barrières avec dérivés chlorés (PVC, PVdC) et les couches d'aluminium en sandwich entre les autres couches d'un emballage.
- Préférer des matières barrières de type SiOx, AlOx ou EVOH à moins de 5% du poids de l'emballage.
- Limiter au minimum les quantités de colle et adhésif utilisés. Privilégier des colles hydrosolubles ou qui ne se fragmentent pas en petits éléments.
- Optimiser les quantités d'encre utilisées et ne pas utiliser des couleurs trop vives.
- Eviter l'impression directe sur les emballages plastiques, privilégier l'impression sur des étiquettes séparables (voir page précédente). L'impression directe laser est recommandée en remplacement de l'encre.

Lien avec les tarifs Poids Verts

- Les points verts sont calculés de manière à ce que chaque matériau d'emballage recyclé couvre le coût de sa chaîne de recyclage. Ceci implique que les matériaux d'emballage qui sont facilement collectés, triés et recyclés paieront un tarif point vert moins élevé que des matériaux d'emballage difficilement triable et recyclable. En plus, pour les emballages qui ne peuvent pas être recyclés ou qui perturbent le processus de tri et/ou de recyclage, des tarifs dissuasifs sont appliqués.

Fost Plus

Avenue des Olympiades 2
1140 Bruxelles

T +32 2 775 03 50
fostplus@fostplus.be



Suivez-nous